

Niamey, le 13 février 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 001/2025/CEA-EM_EMIG

Pour l'établissement d'un répertoire de fournisseurs 2025

L'école des Mines et de la Géologie (EMIG) a obtenu des fonds de la Banque Mondiale pour le financement de son Centre Emergent Environnement Minier et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour l'acquisition des biens, les travaux et les prestations intellectuelles.

Les fournisseurs, prestataires de services et entrepreneurs, désireux de figurer dans le répertoire des fournisseurs doivent faire parvenir **un dossier de candidature devant comporter les informations et les pièces suivantes :**

1. Une demande contenant les coordonnées de la structure (adresse physique, téléphones, adresse mail fonctionnelle) et indiquant clairement :
 - a) Le domaine de compétence principal
 - b) Les autres domaines d'intervention
2. Une copie légalisée de l'inscription au registre du commerce ;
3. Une copie légalisée du NIF (numéro d'identification fiscale).

NB : les points (2) et (3) sont remplacés par le curriculum vitae, dans le cas des consultants individuels.

Les fournisseurs, prestataires de service et entrepreneurs intéressés sont invités à déposer leurs dossiers, **sous pli fermé avec la mention « Avis à Manifestation d'intérêt pour l'établissement d'un répertoire des fournisseurs »**, au bureau T103 de l'EMIG ou à l'adresse suivante : nabourkou@yahoo.fr au plus tard le **vendredi 28 février 2025 à 12h00.**

Le Directeur

Dr-Ing Mahamadou OUSMAN

Le Sahel

Pour la mise en place d'un répertoire de fournisseurs, entrepreneurs et prestataires de services agréés pour l'exécution des commandes et marchés du dit Centre.

Le Centre National de Santé de la Reproduction est un Etablissement Public à caractère Administratif placé sous la tutelle du Ministère de la Santé Publique de la Population et des Affaires Sociales.

Le Centre National de Santé de la Reproduction est soumis aux règles de la comptabilité publique ainsi qu'à celle relative au marché public et aux délégations de service publics.

Le Centre National de Santé de la Reproduction a pour mission la formation, la recherche et les prestations en matière de santé de la reproduction.

A ce titre, il est chargé de :

- Elaborer les normes en matière de santé de la reproduction ;
- Fournir des prestations de qualité en matière de santé de la reproduction ;
- Faire de la recherche dans le domaine de la santé de la reproduction ;
- Former les prestataires nationaux et étrangers en santé de la reproduction ;
- Servir de centre de référence en santé de la reproduction aussi bien au niveau national que sous régional ;
- Contribuer à la formation des élèves et étudiants en santé de la reproduction ;
- Organiser et coordonner les centres régionaux de santé de la reproduction sur l'ensemble du pays ;
- Sensibiliser la population dans le domaine de la santé de la reproduction

Conformément à l'article 6 du décret 2022-743/PRN/PM du 29 septembre 2022 portant code des marchés publics et de délégation de service publics notamment en ces articles 6 et 51, Le Centre National de Santé de la Reproduction lance un avis à manifestation d'intérêt, au titre de l'exercice 2025, pour la mise en place d'un répertoire de fournisseurs, entrepreneurs et prestataires de services agréés pour l'exécution des commandes et marchés du dit Centre.

A cet effet, les fournisseurs, entrepreneurs et prestataires de services, désireux de figurer dans le répertoire du Centre National de Santé de la Reproduction, doivent faire parvenir un dossier de candidature devant comporter les informations et pièces suivantes :

1. Une demande d'agrément timbrée adressée à Madame la Directrice Générale du CNSR contenant les coordonnées de la structure (adresse physique, téléphones, adresse E-mail fonctionnelle) et indiquant clairement :
 - a) Le domaine de compétence principale ;
 - b) Les autres domaines d'intervention ;
2. Une copie légalisée et timbrée de l'inscription au registre du commerce ;

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la mise en place d'un répertoire de fournisseurs, entrepreneurs et prestataires de services agréés pour l'exécution des commandes et marchés du dit Centre.

3. Une copie légalisée et timbrée du NIF (numéro d'identification fiscale) ;
4. Une copie légalisée et timbrée de l'Attestation de Régularité Fiscale en vigueur.

Les commandes feront l'objet de mise en concurrence entre les fournisseurs inscrits dans le même domaine de compétence.

Les domaines de prestations de fournitures des fournitures/ services et travaux concernés sont :

1. Fournitures
 - Equipements et matériels biomédicaux
 - Consommables et réactifs de laboratoire
 - Fournitures de bureau
 - Consommables et matériels informatiques,
 - Consommables et réactifs de radiologie
 - Produits d'hygiène ;
 - Restauration (pause-café et pause déjeuner location salles pour les conférences et ateliers ;
 - Etc
2. PRESTATIONS DE SERVICES COURANTS
 - Maintenance des équipements biomédicaux, des appareils informatiques ; et autres appareils techniques,
 - Entretien des matériels (groupes électrogènes ; parc auto, froid ; circuit électrique
3. PRESTATIONS INTELLECTUELLES
 - Consultants en formation et Experts en domaines spécifiques,
 - Etc
4. TRAVAUX
 - Menuiserie métallique ; bois
 - Entretien bâtiments et travaux publics

Les fournisseurs, entrepreneurs et prestataires de services intéressés sont invités à déposer leurs dossiers, sous pli fermé avec la mention « Avis à Manifestation d'intérêt pour la mise en place d'un répertoire des fournisseurs », au secrétariat du Centre National de Santé de la Reproduction/CNSR/sis au quartier château 9 Niamey du lundi au jeudi (matin de 9h à 13h, après-midi de 15h à 17h) et vendredi de 09h à 12h.

La date et heure limites de remise des dossiers sont les suivantes :

Date : 14 Mars 2025

Heure : 12h00 (heure locale)

NB : Aucun dossier n'est recevable après ce délai.

Seuls les fournisseurs, entrepreneurs et prestataires de services régulièrement inscrits dans le répertoire pourront préalablement être contactés en cas de besoins.

LA DIRECTRICE GENERALE
DR ISSOUFOU FOURERATOU

Lundi 17 Février 2025